

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniati. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X

PRIX D'ABONNEMENT

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|-------------------------|---------|--------|-------|
| SWITSE | Fr. 6 » | 11 » | 20 » |
| UNION POSTALE | » 10 » | 19 » | 36 » |

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAU : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSLI & C^{ie}, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 10 cent. la ligne.
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les élections françaises

Le télégraphe, aux mains des républicains, cherche à réduire autant que possible l'importance du succès remporté par les conservateurs. Nos dépêches d'hier fixaient à 175 le nombre des députés monarchistes; or, le Monde le porte à 182 et donne en preuve le tableau suivant auquel il n'y a rien à reprendre.

| | | | |
|----------------------------|----|---------------------------|----|
| Ardèche | 6 | Manche | 8 |
| Aveyron | 6 | Mayenne | 5 |
| Calvados | 7 | Morbihan | 8 |
| Charente | 6 | Nord | 20 |
| Corse | 1 | Oise | 6 |
| Côtes-du-Nord | 9 | Orne | 1 |
| Eure | 5 | Pas-de-Calais | 12 |
| Finistère | 10 | Basses-Pyrénées | 6 |
| Gers | 4 | Hauts-Pyrénées | 4 |
| Indre | 5 | Sarthe | 2 |
| Landes | 5 | Somme | 4 |
| Loire-Inférieure | 9 | Tarn | 1 |
| Lot | 3 | Tarn-et-Garonne | 4 |
| Lot-et-Garonne | 4 | Belfort | 1 |
| Lozère | 3 | Vendée | 7 |
| Maine-et-Loire | 8 | Vienne | 5 |

Total des conservateurs élus 182

Les journaux révolutionnaires constatent eux-mêmes l'importance de ce succès et avouent leurs alarmes. Écoutons le XIX^e siècle, l'un des organes du parti opportuniste :

Un homme politique ne serait pas digne de ce nom qui se paierait de mots, de satisfactions personnelles, et ne saurait voir les choses comme elles sont. Les élections, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont déplorablement pour la République de gouvernement, c'est-à-dire pour la République, car il ne saurait y avoir une en dehors des conditions normales de tout Etat régulier. Malgré l'abstention pratiquée par les bonapartistes en plusieurs endroits, les réactionnaires monarchistes gagnent un grand nombre de sièges. Presque partout où nous sommes vainqueurs, ils nous serrent d'assez près pour nous donner de légitimes inquiétudes.

La Lanterne, organe des intransigeants, ne s'exprime pas autrement :

Il est évident que la République est en péril et que nous entrons dès aujourd'hui dans une période qui n'a guère de comparable que celle du 24 mai. L'incapable Brisson, qui nourrissait depuis dix ans, comme un numéro à la roulette, sa candidature à la présidence de la République, peut aujourd'hui faire ses paquets.

Écoutons sur ce sujet un des organes les plus modérés du parti conservateur libéral. Nous voulons parler du Moniteur universel :

En résumé, les élections du 4 octobre sont une défaite éclatante pour la République. Le suffrage universel, un instant rallié à cette

forme de gouvernement, à l'époque du 16 mai, s'en détourne visiblement. Tout témoigne qu'il est revenu contre elle aux appréhensions et aux méfiances qu'elle lui a si longtemps inspirées et qui n'ont jamais été plus légitimes ni plus justifiées qu'aujourd'hui.

Le Soleil, qui défend les idées et le point de vue du parti orléaniste teinté de libéralisme, fait également ressortir l'importance du succès remporté par les conservateurs :

Les journaux républicains, en constatant les succès obtenus par les conservateurs dans les élections du 4 octobre, se demandent si la journée a été bonne pour la République, et ils répondent : Non.

Nous nous posons une autre question. Nous nous demandons si la journée a été bonne pour la France, et nous répondons : Oui.

Pendant quatre années les affaires de la France ont été mal gérées.

Pendant quatre années la majorité élue en 1881 et les chefs qu'elle s'était donnés ont pratiqué une politique qui se caractérise par trois mots : gaspillage financier, guerre religieuse, aventures lointaines.

Le Temps va nous dire la véritable cause de ce réveil de la nation française :

Si l'on considère que la Bretagne et la Flandre nous échappent presque entières, on ne peut s'empêcher de penser que la politique religieuse de la dernière Chambre en est la principale cause. Le déchetage annuel du budget des cultes, les taquineries à la fois irritantes et stériles contre le clergé, devaient tourner et ont tourné contre nous, non seulement les individus qui en étaient directement les victimes, mais encore bien des gens qui, sans être fanatiques ni parfois même pratiquants, ont une famille dans laquelle les idées, les traditions, les habitudes religieuses occupent une certaine place et sont tout au moins l'objet d'un certain respect.

Un correspondant du Nouvelliste vaudois constate que le succès des conservateurs a été accueilli avec une vive satisfaction par le monde des affaires :

La Bourse, ce grand baromètre de la politique, n'a pas été aussi alarmée que les rédacteurs de journaux ministériels, que le monde des fonctionnaires. La Bourse n'a peur que des révolutionnaires; or, ce sont ceux-ci qui sont revêtus, car il devient impossible à ce monde, étant donnée la leçon salutaire qui vient de lui être infligée, de persister à se lancer dans les transformations politiques de l'avenir.

Vaincus sur toute la ligne dans la journée du 4 octobre, les révolutionnaires n'envisagent pas sans appréhension les éventualités du scrutin de ballottage. Le plus rassuré est le Voltaire, et voici comment il traduit ses feintes assurances :

Le danger n'est pas assez grand pour éveiller de sérieuses inquiétudes, mais il est tel qu'aucune faute n'est plus à commettre.

Quel aveu !

La République française fait appel à l'union de toutes les fractions du parti révolutionnaire :

Ce péril, les républicains pourront le conjurer si, éclairés par cette dure expérience, ils mettent fin à leurs dissensions et consentent à serrer leurs rangs comme le firent, il y a huit ans, les 363, qui n'étaient pas plus nombreux que nous le serons cette fois-ci; il n'y a qu'un remède : l'union.

Ainsi s'exprime l'organe le plus écouté des opportunistes. La Justice, organe des intransigeants, lui répond : Oui, nous voulons l'union; il la faut; mais pas de « politique opportuniste » :

... Le pays a prononcé au premier tour de scrutin. Son jugement est acquis. Sa volonté sera faite. Et maintenant, que tous les républicains se serrent ! Nous avons, en face de nous, moins un succès pour l'ennemi commun, qu'une apparence de succès : apparence de succès, parce qu'on essaye de tourner au profit de l'idée monarchique la condamnation qui s'adresse à la politique du dernier gouvernement; apparence de succès, parce qu'on n'a de résultat définitif que là où deux listes se trouvaient en présence. Partout où il y a ballottage, il y a par cela même élection républicaine, si l'on ne se disperse pas au second tour.

Qu'on sache donc, dans tous les départements, se réunir sur les noms que le suffrage universel a désignés : et le scrutin du 18 octobre sera la revanche de l'idée républicaine, affranchie de la politique opportuniste !

La conjonction des forces républicaines sera donc plus difficile à faire que ne l'imagination des vaincus du scrutin du 4 octobre. Le Monde le constate en excellents termes :

Chose curieuse, les articles du Temps et du Radical, de la Justice et de la République française, où il est fait échange et assaut de récriminations, aboutissent à la même conclusion : la nécessité pour tous les républicains de s'unir, comme au 24 mai, comme au 16 mai, contre l'ennemi commun.

Mais sur quel terrain ? C'est ici que nous les attendons. — Sur le terrain de « la prudence et de la sagesse », disent les uns; cette formule du Voltaire désigne l'opportunisme, que l'on n'ose plus appeler par son nom. — Sur le terrain du radicalisme, ripostent les autres. — Il n'est pas jusqu'au pauvre Journal des Débats — aucun de ses amis n'est élu — qui ne s'écrie avec conviction : Sur le terrain du centre gauche !

On voit comme les républicains sont près de s'entredire ! La vérité est qu'ils en sont à ce point où les défaites, déterminées par des fautes mutuelles, créent plus profondément encore les divisions, au lieu de rapprocher.

Les conservateurs ont, Dieu merci, une bien meilleure situation. Mais pour achever leur victoire, et en recueillir tous les

fruits, il faut qu'ils écoutent les sages conseils de la Croix :

La prière a eu tous les triomphes qu'elle promettait et il en sera toujours ainsi.

Voici approximativement les résultats électoraux :

Catholiques, ou conservateurs qui doivent se montrer catholiques : 200.

Ennemis de Dieu : 145.

Ballotés, devant affronter un second scrutin : 225.

Il importe de continuer avec une grande ferveur ce mois du Rosaire, car Dieu semble avoir ajourné ce ballottage pour éprouver la persévérance.

Si le mouvement grandit au lieu de tomber d'ici le 18, Dieu rentrera librement en son pays de France.

Puissent ces heureuses espérances être réalisées.

Nouvelles suisses

GRÈLE. — En suite des nombreux et importants sinistres qu'elle a éprouvés pendant cette année, la Société suisse d'assurance contre la grêle s'est trouvée, pour faire face à la situation, dans la dure nécessité de recourir à une surprime de 2,50 % de la valeur assurée, que les sociétaires ont été invités à payer, jusqu'au 15 octobre, à leurs agents respectifs. Passé ce délai, les retardataires seront poursuivis judiciairement. La direction attend sur la rentrée de ces surprimes pour régler les dommages de grêle aux assurés.

Schwyz

Un vol considérable a été commis dans la nuit de vendredi à samedi au détriment de M. Feierabend, horloger à Brunnen. Un des ouvriers de ce dernier s'est enfui en enlevant toutes les montres de prix d'une valeur totale de 7000 francs. La police a été lancée aussitôt sur les traces du coupable, mais celui-ci court encore.

Glaris

Jeudi dernier, entre Wallenstadt et Untererzen, par un orage violent, un bateau chargé de pierres a sombré sur le lac. Un jeune homme de Nefels s'est noyé; les deux autres bateliers, de la même localité, ont pu s'accrocher à quelques planches flottantes et ont été sauvés au prix de grands efforts par trois citoyens de Wallenstadt.

Le même soir, un jeune garçon boulangier de Untererzen, revenant en bateau de Quarten, a failli périr également. Il avait lutté pendant une heure contre la tempête, après quoi, harassé, il s'était couché dans son bateau déjà rempli d'eau, pour ne pas être emporté par les vagues. Son embarcation vogua à la dérive, et le soir, il arriva à moi-

Dépêches télégraphiques

PARIS, 7 octobre.

On connaît le résultat de 728 sections dans la ville de Paris.

Les candidats conservent la même situation.

MM. Lockroy, Floquet, Anatole de La Forge, Brisson, Barodet, Allain-Targé, Clémenceau et Raspail viennent en tête avec des chiffres variant de 233 à 174 mille voix.

M. Rochefort vient le vingt-huitième avec 113,000 voix.

M. Spuller le trente-huitième avec 80,000 voix.

Ensuite vient M. Ranc et la tête de liste conservatrice.

M. Grevy recevra après midi MM. Brisson et Allain-Targé et présidera le conseil des ministres.

Aucun ministre n'est encore démissionnaire.

PHILIPPOLI, 7 octobre.

Le maire de Philippoli a fait placarder une affiche annonçant que le sultan, sur le désir manifesté par les ambassadeurs, a accepté le système de l'union personnelle entre la Bulgarie et la Rou-

mélie sous le gouvernement du prince Alexandre.

PARIS, 7 octobre.
 Une dépêche de Sofia assure que la Bulgarie a proposé une entente à la Serbie.

PARIS, 7 octobre.
 Aucun cas de choléra n'a été enregistré à Marseille depuis le 4 octobre. Le bureau de santé délivre maintenant aux navires des patentes nettes.

ATHÈNES, 7 octobre.
 Lord Salisbury, ministre des affaires étrangères d'Angleterre a conseillé à la Grèce de ne pas bouger, faisant ressortir les graves périls que courait la Grèce si son armée passait la frontière.

M. Delyannis a décliné formellement les conseils de l'Angleterre, disant qu'il suivra les conseils des puissances amies, quand ils ne seront pas contraires aux intérêts de l'hellénisme.

L'attitude amicale de l'Angleterre à l'égard de la Bulgarie excite de vives appréhensions.

Le roi, le gouvernement et la nation sont d'accord pour demander une compensation, même par la guerre, si l'union bulgare est reconnue.

Les Crétois sont prêts à proclamer leur

union avec la Grèce. M. Delyannis leur a conseillé d'attendre les événements.

LONDRES, 7 octobre.

Lord Salisbury a prononcé à Newport un discours pour défendre la politique du gouvernement. Il réfute les attaques récentes de M. Chamberlain et déclare que la politique du gouvernement en Turquie consiste dans le maintien du régime turc autant qu'il est compatible avec la prospérité des populations. Le but du gouvernement est surtout le maintien de la paix.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

PARIS, 8 octobre.

Les rassemblements ont recommencé hier soir devant les bureaux du Gaulois. Les manifestants ont poussé les mêmes cris qu'hier.

La police a repoussé la foule dans les rues voisines et a interdit la circulation devant les bureaux du Gaulois.

BUCHAREST, 8 octobre.

Des avis de Constantinople disent que la Turquie consentirait à entrer en négociations, mais seulement lorsque la Serbie aura désarmé.

LONDRES, 8 octobre.

Le Daily News applaudit à la déclaration de lord Salisbury.

Il dit que M. Gladstone ne parlerait pas autrement.

Le Times félicite lord Salisbury d'avoir envisagé les affaires de Roumélie d'une manière raisonnable.

LONDRES, 8 octobre.

Le Standard dit que la Turquie demande des explications à la Serbie au sujet de ses armements.

BERLIN, 8 octobre.

Dans le procès contre Maler, Græff et leurs complices accusés de parjure, tous ont été acquittés.

CHEMNITZ, 8 octobre.

Dans le procès contre les socialistes tous les accusés ont été acquittés. L'Etat devra supporter les frais.

taîne identité entre les paroles du roi Milan et celles de M. Tisza, on constate une amélioration dans les rapports entre les Bulgares et le czar. Il n'y a là peut-être qu'une coïncidence fortuite; mais elle a été notée.

Les préparatifs de la Grèce

Le cuirassé *Georges*, la frégate *Hellas*, le croiseur *Miaoulis*, deux corvettes à vapeur et cinq torpilleurs sont déjà armés pour former la première escadre. L'armement d'autres navires et torpilleurs est décidé. Un déraillement de chemin de fer a eu lieu à Corinthe. Sept personnes ont été tuées et une vingtaine blessées. L'Officiel annonce que le cours forcé est rétabli dans les îles Ioniennes et l'Epirote-Thessalie. La Banque ionienne prête quatre millions; l'Epirote-Thessalie en prête deux, dont la moitié en or. Le gouvernement a commandé pour plusieurs millions de matériel à l'étranger, en vue des éventualités. Les cadres de la marine ont été renforcés par de nouvelles promotions. La mobilisation de l'armée navale est activement poursuivie. Le bruit court que M. Rangabé sera nommé de nouveau ministre à Berlin. L'opinion pousse toujours vivement le gouvernement à prendre une mesure énergique. L'exemple de la Serbie cause une vive émotion.

La diète de Croatie

On mande d'Agram, le 5 octobre, que ce jour-là la diète de Croatie continuait la discussion relative à la remise des actes de la chancellerie au gouvernement hongrois. Le ban voulait prendre la parole, mais les cris continus et les insultes de l'opposition l'empêchèrent de continuer son discours. Le président proposa d'exclure sept membres de l'opposition de 60 séances. La séance fut levée au milieu d'un bruit violent fait par l'opposition. Les membres du parti national ont accompagné le ban jusqu'à sa demeure et lui ont adressé des vivats.

La diplomatie et la Bulgarie

On télégraphie de Vienne au *Times*, 5 octobre: La nécessité absolue de rétablir le nouveau traité de Berlin, autant que cela sera possible, constitue le résumé des opinions du prince de Bismarck sur la question orientale. Le comte Kalnoky, en les acceptant, donnera à supposer que l'attitude qu'il avait prise au début, et qui semblait admettre les prétentions de la Serbie, avait été mal comprise. Il ne serait pas étonnant que le résultat de tout cela fut la retraite prochaine du comte de Kalnoky. Telle est l'opinion qui prévaut dans les cercles diplomatiques, où l'on constate que ce ministre éprouvera beaucoup de difficulté à se défendre devant les délégations, alors même que des complications terribles ne surgiraient pas dans l'intervalle par suite d'une action soudaine et désespérée de la part de la Serbie. On mande de Vienne, 5 octobre, au *Daily Chronicle*, que, d'après les nouvelles de Constantinople, un corps considérable de troupes turques est en marche vers la frontière serbe. Les ambassadeurs des puissances à Constantinople se sont mis d'accord sur les termes du mémorandum à proposer aux puissances. Ce mémorandum se borne à indiquer le langage à tenir à la Turquie et à la Bulgarie à l'effet de prévenir tout conflit, mais il ne suggère aucune solution. Il semble s'en rapporter sous ce rapport aux différents cabinets. On pense toutefois que les ambassadeurs réclameront des instructions plus amples en vue de préparer les bases d'un accord pratique. Tout cela n'indique pas que l'entente existe entre les grandes puissances.

Les Français à Madagascar

On lit dans la *Croix*: «Le *Temps*, malgré ses attaches officielles, publie sur Madagascar des nouvelles qui sont loin d'être rassurantes. Les postes que nous occupons sur le littoral sont insalubres; la pluie, qui ne cesse de tomber depuis des mois entiers, fait un grand nombre de victimes parmi la colonne expéditionnaire. Nos soldats éparpillés çà et là s'épuisent en efforts superflus, et les ennemis, loin de se laisser décourager par leurs dé-

faites, se réforment à quelques lieues de nos lignes. L'insuffisance de nos effectifs n'a pas permis à nos officiers de tirer parti de leurs succès, et les Hovas, mettant à profit ces lenteurs dont toute la responsabilité incombe au gouvernement, terminent leurs préparatifs. Les soldats malgaches qui, il y a deux ans, n'étaient armés que de mauvais fusils, sont aujourd'hui pourvus de canons perfectionnés. Quoique le blocus ait été déclaré, les ennemis font la contrebande de guerre sous le pavillon étranger, et chaque jour il leur arrive des fusils et des munitions. Il y a quelques semaines, ces canoniers ont soutenu un combat d'artillerie assez vif contre nos troupes, et quoique l'avantage soit resté aux nôtres, les progrès rapides que l'on constate chez les Hovas pour le maniement des armes, inspire de sérieuses inquiétudes.»

AU TONKIN

Triste chose que la guerre contre les barbares. Les vaincre semble chose toute naturelle. Et que de peines et que de misères pour les soldats qui sont chargés d'aller soutenir au loin l'honneur de nos armes. Peu de gloire pour les vainqueurs et quels horribles tourments pour les prisonniers, pour les vaincus! Un livre illustré qui vient de paraître, donne une idée du sort, de la plupart de ceux qu'une brève mention porte comme disparus. Voici un résumé de ce que raconte ce livre: On frémit d'horreur au simple récit des tortures de ce brave turco, tombé vivant aux mains des Chinois, qui le lient sur un cheval, lui arrachent les ongles des pieds et des mains, lui coupent ces pieds et ces mains, puis, versant sur le corps du patient des liquides inflammables, le brûlent à petit feu jusqu'à ce que la mort s'en suive. Mais l'émotion est encore plus poignante quand le dessin intercalé dans le texte nous montre de braves soldats, d'intrépides officiers, nus et debout dans cet horrible cage, étroite comme une niche de saint, hérissée en tous sens de mille pointes de bambous aiguisés contre lesquelles s'appuie fortement le corps du supplicié, tombant de sommeil et de faim, pendant les trois ou quatre jours de son horrible agonie. Ou bien encore quand nous voyons nos jeunes officiers, nos braves volontaires, surpris dans une embuscade ou enlevés blessés sur le champ de bataille, pleins de vie et d'avenir, dévorés vivants par les vautours. Les Chinois les ont liés en paquet, les jambes relevées contre le tronc. En face des murs d'où sortent de grands crocs aigus, comme on en voit à l'étalage des bouchers, une sorte de grue enlève le supplicié, et quand le corps se trouve bien placé au-dessus de l'un des crocs de fer, on lâche tout. Le corps tombe de tout son poids et s'emboîte dans le fer aigu. Il y a des rangées de soldats et d'officiers ainsi empalés et les vautours viennent les déchirer vivants. Le supplice dure jusqu'à trois jours et trois nuits: cela dépend de la façon dont le corps s'est embroché en tombant sur la pointe du croc. Voilà la nation à laquelle nous avons été réduits à demander la paix, sans vengeance comme sans indemnité; voilà le genre de guerre qui se continue après la paix officiellement conclue. Les Pavillons-Noirs, qui commettaient ces horreurs de compte à demi avec les réguliers chinois, quand ils combattaient ouvertement de concert avec eux et l'assistance des officiers européens, — les Pavillons-Noirs sont maintenant censés continuer seuls cette guerre sauvage contre nous. Malgré les difficultés d'une campagne avec une poignée d'hommes dans l'Extrême-Orient, si l'on avait laissé à l'amiral Courbet sa liberté d'action, la France aurait vengé le meurtre de ses soldats et imposé à la Chine une paix honorable et avantageuse.

Massacres dans l'Annam

Les détails sur les malheureux chrétiens de l'Annam sont navrants. Voici une lettre d'un missionnaire de Saïgon: «J'ai assisté hier à un spectacle navrant: mille de nos chrétiens sont arrivés à Saïgon sur le *Marie*, vapeur de commerce allemand loué par Mgr van Camelbeke. Ils ont fait un trajet de deux à trois jours presque sans prendre de nourriture, car la cuisine du bateau ne pouvait faire cuire du riz que pour cent de ces infortunés. Aussi sont-ils parvenus à Saïgon presque mourants. Le P. Vivien, qui les accompagnait, saute à terre et à minuit va au Séminaire, à la Sainte-Enfance, demander de faire cuire tout le riz disponible, puis il court dévaliser toutes les boulangeries et trouve de suite près de cent petits pains. Vers deux heures, il vient faire la distribution. Ces malheureux se précipitent sur la nourriture et on est forcé de les obliger à manger peu à la fois. A huit heures, on partage de nouveau cinq cents pains d'une livre. Vers neuf heures, s'opère le débarquement sur le quai de Saïgon. J'ai pu alors

savourer à loisir toutes les douleurs à la fois. Ces chrétiens que je connaissais, étaient là pressés les uns contre les autres, mornes, abattus, ahuris. Les mères serreraient leurs enfants sur leur sein.»

Mgr Colomber, quoique malade, accourut la nuit pour recevoir cet héritage des missionnaires massacrés: un millier d'affamés. Que faire? Il invita ses missionnaires, ses prêtres indigènes des environs à venir partager son fardeau et il le leur distribua par cent ou deux cents les priant de les faire vivre au moins deux ou trois jours. On attendait les autres victimes échappées. En un clin d'œil les mille chrétiens du premier convoi ont été enlevés par les familles chrétiennes. Mais, s'écrie l'évêque, combien de temps nos pauvres néophytes pourront-ils s'imposer de si lourds sacrifices!

Petites nouvelles politiques

La légation de la République Argentine à Berne a reçu la nouvelle de la signature de la convention préliminaire fixant les limites du territoire national des Missions. Le différend entre le Brésil et la République Argentine pendant depuis un demi-siècle est considéré comme définitivement résolu. La République Argentine conserve les territoires auxquels elle prétendait.

Suivant une dépêche de Rome, publiée par les journaux anglais, on vient de trouver dans les archives du Vatican des documents importants qui ont trait à la question des îles Carolines. On dit que ces documents faciliteront de beaucoup la tâche du Pape, comme médiateur dans le conflit hispano-allemand.

La *Gazette de Francfort* annonce que le Cercle de Baden-Baden vient d'être fermé par la police sur la demande du ministère d'Etat. Il y a quelque temps, plusieurs journaux allemands ont publié contre le Cercle un article qui émanait, dit-on, de la plume de M. M... un des plus importants financiers de Dresde, dont le fils avait perdu 100,000 marcs au Cercle. Il est possible que la publication de cet article n'ait pas été étrangère à la mesure qui vient d'être prise contre le Cercle de Baden-Baden.

D'après des nouvelles télégraphiées de Madère et apportées par le paquebot anglais *Elmina*, le gouvernement portugais aurait acheté, le mois dernier, au roi de Dahomey, 1200 esclaves qu'il compterait employer à l'exploitation des plantations de café à San-Thomé. Cette nouvelle cause une vive émotion.

M. Charles Robin, sénateur de l'Ain, a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 64 ans. Sa mort est une grande perte pour la science. M. Robin est le créateur en France de l'Histologie, pour laquelle, en 1852, il fut institué à la Faculté de médecine une chaire spéciale. Pendant la guerre de 1870 et 1871, le gouvernement de la défense nationale lui confia la mission de diriger en province les services médicaux des armées.

Suivant des informations reçues de Berlin par le *Central News*, reproduites sous toutes réserves, la police de Varsovie a découvert dans cette ville une grande conspiration contre la personne du czar. Quarante personnes ont été arrêtées, et parmi elles se trouvent deux professeurs de l'Université.

D'après la *Gazette de Saint-Petersbourg*, il a été définitivement décidé que l'administration des lignes des grandes Compagnies de chemins de fer russes serait transférée à l'Etat.

Le riche orfèvre Chlobnikoff, de Moscou, a été assassiné dans un coupé de 1^{re} classe d'un train de Saint-Petersbourg à Moscou. Une très grosse somme d'argent a disparu. On recherche les assassins.

CANTON DE FRIBOURG

Les derniers rapports sur l'état sanitaire du bétail dans la Gruyère sont de plus en plus défavorables; les cas de fièvre aphteuse se sont manifestés au nombre de 98 réparties sur 26 communes parmi lesquelles figurent Bulle et toutes ses voisines: Riaz, Morlon, Broc, La Tour, Le Pasquier, Gruyères, Vuadens et toutes celles de la Haute-Gruyère. Il n'y a donc plus possibilité de tenir une foire à Bulle dans des circonstances pareilles: non seulement les lois fédérales s'y opposent formellement, mais il est de l'intérêt du pays et du maintien de la bonne réputation de la foire de la Saint-Denis de renvoyer cet important marché à une époque où le bétail pourra y être conduit sans risquer d'être infecté. Dans la Glâne, la situation s'est pareillement aggravée; Romont et une dizaine de communes dans son voisinage immédiat ont des étables atteintes de fièvre aphteuse. La prochaine foire n'y est plus possible non plus. Hâtons-nous de dire toutefois que la situation n'est pas aussi inquiétante qu'elle

le paraît d'après les indications ci-dessus. La plupart des animaux malades sont en bonne voie de guérison; un très grand nombre de cas sont isolés et n'auront très probablement aucune suite fâcheuse; de plus, et c'est le point le plus important, la maladie ne fait jusqu'ici pas de progrès; tous les animaux atteints sortent de troupeaux malades ou suspects; même dans les écuries où des animaux malades ont été introduits, les autres ne prennent pas la maladie. Il semble que le rude bain de neige et d'eau glacée que toutes ces bêtes ont reçu en descendant de l'alpage a coupé court à la contagion, et que les animaux qui en ont apporté le germe sont les seuls à en développer les effets.

Il est à remarquer en outre que dans la Gruyère toute la vallée de la Jogne est indemne; que la contrée de Corbières et de la Roche l'est pareillement, sauf un cas dans cette dernière commune mais à grande distance de la localité, en dehors du chemin et bien séquestré. Dans la Glâne, la contrée de Rue, sauf un cas à Mossel, est aussi indemne. Dans la Veveyse, il reste un seul cas au Crêt. Les autres districts sont exempts d'épizooties. On est donc en droit d'espérer que, dans quinze à vingt jours, le danger aura disparu, et que les marchés de Bulle et de Romont pourront être ouverts dans d'excellentes conditions.

Hier, 7 octobre, après de nouvelles conférences de la Direction de police avec les préfets et les vétérinaires, après consultation et approbation du département fédéral du commerce et de l'agriculture et de son bureau sanitaire, le conseil d'Etat a pris, en séance extraordinaire, un arrêté dont voici les principales dispositions:

Considérant que si, d'un côté, la dispersion des animaux revenant de l'alpage n'a pas produit jusqu'ici la recrudescence de la maladie que l'on pouvait craindre, de l'autre, le nombre des étables infectées par les animaux malades est trop considérable dans certaines contrées pour que, en présence de la loi fédérale, les marchés puissent y être autorisés; Qu'il importe, pour avoir la possibilité de rétablir les marchés dans un bref délai, d'exécuter avec la plus grande sévérité les prescriptions concernant la police des épizooties,

ARRÊTÉ :

1. Les marchés au bétail de Bulle et de Romont sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
 2. Ceux des autres localités sont autorisés sous les conditions suivantes:
 - a) Il n'y est admis que les animaux ayant séjourné pendant les huit jours précédant le marché dans la commune d'où ils sont amenés. L'inspecteur du bétail doit mentionner cette circonstance dans le certificat;
 - b) L'inspecteur ne délivre de certificat que pour l'animal qu'il a visité lui-même (Règl. féd. du 3 octobre 1873, art. 4);
 - c) Pour que cette visite soit possible, les propriétaires qui se proposent de conduire un animal à un marché, doivent en aviser l'inspecteur au moins l'avant-veille du jour du marché. L'inspecteur a le droit de refuser le certificat pour les animaux non-annoncés et qu'il n'a pas le temps de visiter;
 - d) La commune du lieu où se tient le marché doit convoquer, sous l'approbation du préfet, des vétérinaires en nombre suffisant pour que tous les animaux introduits sur le champ de foire soient visités et contrôlés par eux avant leur admission;
 - e) Une fourrière suffisante doit être préparée par la dite commune pour recevoir tous les animaux refusés.
 3. Le libre parcours des chèvres est interdit sauf dans les pâturages de montagne dans lesquels il n'y a plus de troupeaux. Partout ailleurs elles doivent être enfermées, ou conduites à l'attache ou mises au piquet.
 4. Le transport des porcs ne peut s'effectuer que sur des voitures.
 5. Dans les territoires à ban, ainsi que dans les propriétés où se trouve du bétail sous séquestre, les chiens doivent être tenus à l'attache.
 6. Le ban est maintenu ou imposé sur le bétail des communes de Grandvillard, Lessoc et Montbovon dans le district de la Gruyère, et sur celui des communes du Châtelard et de Villaraboud dans le district de la Glâne.
 7. Le transport du bétail par les routes qui traversent ces communes est absolument interdit.
 8. Les contraventions aux dispositions du présent arrêté sont punies à teneur de la loi fédérale art. 36 et 37 (10 à 500 fr. d'amende ou prison équivalente) sous réserve, cas échéant, de poursuites pénales et d'indemnités civiles.
- Il reste maintenant à observer avec la plus grande sévérité les dispositions de police des lois et règlements fédéraux; que chacun y mette de la bonne volonté et surtout de la conscience, et nous pouvons avoir la confiance qu'à la fin du mois de bonnes foires répareront en très grande partie les maux causés par les intempéries inouïes de la fin de septembre.

COLLÈGE SAINT-MICHEL

Messieurs les Étudiants trouveront à l'imprimerie catholique, Grand'Rue, 13, les livres de classe garantis conformes au programme du Collège. Prix avantageux.

FAITS DIVERS

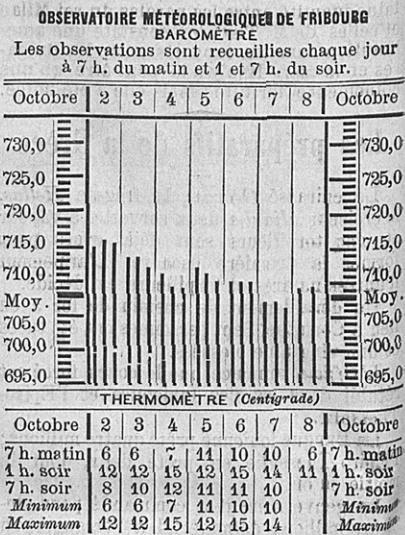
Un singulier tournoi vient d'avoir lieu dans une ville française de l'Est.
 Deux dames du monde, bien connues de leurs concitoyennes, se sont dévouées à l'art de parler vite et de dépecher le plus de mots possible dans un laps de temps déterminé.
 Toutes les amies étaient présentes et malheureusement, gagnées par la contagion sans doute, ont troublé la séance pendant une bonne demi-heure avec leur verbiage incessant.
 Chacun des champions a parlé trois heures successives.
 L'une des dames ainsi prononcée 203,560 mots, représentant 1,233,364 lettres. Cette dame lisait un feuillet.
 L'autre est parvenue à prononcer, dans le même temps, 296,311 mots, représentant 1,740,745 lettres, soit un tiers de plus.
 Seulement, le jury a remarqué que cette dernière n'avait pu arriver à parler avec une rapidité si vertigineuse qu'en disant, la moitié du temps, du mal de ses amies.
 Sa rivale a protesté et a parié 1,000 francs que, sur ce terrain, elle parlerait plus vite que son adversaire.
 Une seconde épreuve va avoir lieu.

Un Anglais vient d'avoir une idée géniale. Ayant remarqué que tout ce qui jouit d'une grande fortune ou même d'une aisance honorable vit sur les bords de la mer en ce moment-ci ; ayant remarqué, en outre, que les baleines attirent des affluences considérables sur les plages où ces cétacés viennent se montrer, il a fait construire d'immenses baleines en caoutchouc, pouvant nager sur la mer à l'aide d'un gigantesque mouvement d'horlogerie intérieur.
 Ces baleines mécaniques sont maintenant à la disposition des villes du littoral qui veulent attirer les baigneurs.
 On les fait nager à cent ou cent cinquante mètres du rivage, deux ou trois fois par jour, et avec les meilleures longues-vues il est impossible de savoir si l'on a sous les yeux une baleine vraie ou fausse.
 Pour les villes qui ne peuvent se donner le luxe d'une baleine, l'ingénieur Anglais a fait construire des cachalots, des esturgeons, des chiens de mer et même des phoques.
 Le 17 septembre, dans la baie de Sandy-Hook aux Etats-Unis, à eu lieu, au milieu d'une immense affluence, la joute mémorable entre les deux yachts les plus célèbres de l'Angleterre et des Etats-Unis. *Puritan*, champion de New-

York Yacht Club luttait contre *Genesta*, champion du Royal Yacht Squadron de Londres. *Puritan* a gagné de 16 minutes 49 secondes sur un parcours de cinq heures.
 Il y avait trente-trois ans que ce prix n'avait été couru. L'Amérique avait déjà été victorieuse en 1852, et le prix remporté, qui s'appelle la Coupe de la Reine, offre cette particularité curieuse que le gagnant n'en est que le dépositaire. S'il est ultérieurement battu, battu, il est obligé de remettre la coupe à son heureux concurrent.
 Des millions de livres sterling et de dollars étaient engagés comme paris. Jusqu'au dernier moment, *Genesta* était grande favorite.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Kaffra quadrillé en couleurs floquées, double largeur à 1 franc 10 la demi-aune ou 1 fr. 75 le mètre, en coupons de robes ou en pièces entières est expédié franc de port à domicile par **Oettinger & Cie**, Centralhof, Zurich.
 P.-S. Envoi de collections d'échantillons et de gravures sur demande. (O. 544)



Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELLI & C^o, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

MAGASIN J. WOOG

Aux Arcades, N° 3, Fribourg.

Grand assortiment en Mercerie, Bonneterie, Soieries, Velours, Passementeries, Cols, Ruches, Dentelles, Cravates pour Dames et Messieurs, Corsets de Paris, etc., etc. Fournitures pour tailleurs, couturières & modistes. Tous ces articles à des prix très avantageux. (O. 618/436)

Pains de suif

Pains de suif (tourteaux), excellente nourriture pour la volaille et les chiens, à très bas prix chez **O. Hartmann**, fabricant de bougies, 9, Porte Saint-Martin, à **Lausanne**. (H. 2520 L.) (O. 646)

A VENDRE

120 stères (40 moules) foyard, 30 stères sapin, bois bien sec, ainsi que 3000 fagots foyard. (H. 598 F.) S'adresser au **Manège**. (O. 647)

RAISINS DE SION

chez **Henry Ribordy**, propriétaire, à Sion, 4 fr. 50 le caisson de 5 kg. franco contre remboursement. (O. L. 31 S.) (O. 638)

LE SECRET

FRANC-MAÇONNERIE

PAR M^{sr} FAVA

Évêque de Grenoble

1 beau vol. in-8° de 330 pages, édition de luxe avec encadrement filets rouges.

Prix: 4 francs.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE: Fribourg (Suisse).

VIE RÉFLÉCHIE

OU PRATIQUE DE L'EXAMEN QUOTIDIEN

EXTRAITE POUR PLUS DE COMMODITÉ DE LA

VIA COMPENDII

DU P. F. NEUMAYR, DE LA C. DE J.

ET ADAPTÉE PAR LE MÊME AUTEUR AUX TROIS MANIÈRES DE PRIER DE SAINT IGNACE
 Prix: 50 centimes.

LA SERVANTE DE DIEU Marie-Agnès-Claire Steiner du Côté de Jésus

Abrégé de sa vie écrit par son ancien confesseur (le R. P. de REUSS), traduit de l'italien par **Mgr Constant**. Nouvelle édition, considérablement augmentée. In-12. **Francé 2 fr. 50.**

L'AGRICULTURE PROSPÈRE FERA l'industrie florissante

PAR **FRITZ ZBINDEN** Travail encouragé par les cantons et primé au concours de Zurich. — Prix: 1 fr. 25. En vente à l'Imprimerie catholique.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Révélation

d'un ROSE-CROIX

A propos des événements actuels. 10^e édition revue et augmentée. Prix, 1 fr.

AUX

FRANCS-MAÇONS

par **VERAX**. Prix: 25 cent. Rabais par douzaine.

LA

FRANC-MAÇONNERIE

Histoire authentique des sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien ROSE-CROIX. Prix: 5 fr.

Instruction pastorale

de **Mgr Besson** sur la Franc-Maçonnerie. 5^{me} édition. Prix: 20c. Rabais par douzaine.

LE GRAND PÉRIL DE NOTRE TEMPS OU LA

FRANC-MAÇONNERIE

Par **Mgr TURINAZ** EVÊQUE DE NANCY

Deuxième édition

PRIX: 1 fr. 25.

LA FRANC-MAÇONNERIE

par **Mgr DESCHAMPS**. 2^{me} édit., 160 pages. Prix: 80 cent.

Les Francs-Maçons

par **Mgr de SÈUR**. 100 pages. Prix: 40 cent. Rabais par douzaine.

Libre-pensée

et enterrements civils. Prix: 25 cent. Rabais par douzaine.

LE PRÊTRE

et le Franc-Maçon

par **J. NICOLAS**

PRIX: 1 50

Explication du Symbole des Apôtres

Avec des traits historiques, à l'usage des catéchistes et des fidèles.

Par l'abbé **CATHALA**

2 volumes in-12. Prix: 6 fr.

LE MOIS DU SAINT-ROSAIRE

Petites méditations pour la récitation du saint Rosaire, par le T. R. P. MONSABRÉ:

- 1^{re} série. — *Jésus dans le Rosaire.*
- 2^{me} » — *Maria dans le Rosaire.*
- 3^{me} » — *Les fruits du Rosaire.*
- 4^{me} » — *Les paroles du Rosaire.*
- 5^{me} » — *Les intentions du Rosaire.*
- 6^{me} » — *Le Rosaire et l'Eucharistie.*
- 7^{me} » — *Actes d'amour.*

Chaque série, 80 centimes.

Le mois populaire du Saint-Rosaire, exercices pour tous les jours, avec un exemple, brochure de 60 pages, 15 centimes.

Pratiques des dévotions indulgenciées, à l'usage des associés du Saint-Rosaire, par le Père **PRADEL**, 50 centimes.

Le Rosaire expliqué par saint Alphonse de Liguori, petite brochure de 60 pages, 10 cent.

Le Rosaire, signe du Dieu vivant, gage de la victoire, 1 franc le cent.

Le Saint-Rosaire, méditations à la portée de tous, édition artistique de Bruges, 4 fr. 50 centimes le cent.

Le Saint-Rosaire, méthode facile et populaire, 4 francs le cent.

Le Pardon du Rosaire, ou la précieuse indulgence plénière de la fête du Saint-Rosaire, 1 franc 25 le cent.

Le Rosaire mieux connu, sa triple organisation. 2 fr. le cent; 30 centimes la douzaine.

Nouvelle bibliothèque des Confréries du Rosaire, par M. l'abbé **GIRARD**, chanoine de l'église métropolitaine de Reims:

- I. — *Le petit Manuel des Confréries du Rosaire*, 200 pages, prix franco 60 cent.
- II. — *L'Heure du Rosaire*, 172 pages, prix franco 60 centimes.
- III. — *Le nouveau Manuel du Rosaire vivant*, 192 pages, prix franco 60 cent.
- IV. — *Les Précis: Précis de la dévotion du Rosaire; Précis de l'Association du Rosaire perpétuel; Précis de l'Association du Rosaire vivant*. Chacun de ces opuscules se compose de 64 pages, prix franco 25 centimes.
- V. — *Les Notices* sont des imprimés de 4 pages in-12 qui exposent très succinctement les points les plus essentiels développés dans les Manuels et les Précis, et sont éditées de façon à pouvoir servir de feuilles d'agrégation. Il y a donc les Notices du Rosaire, les Notices du Rosaire perpétuel et les Notices du Rosaire vivant; et chaque sorte se vend 2 francs le cent.
- VI. — *Le chapelet de six dizaines*, autrement dit de sainte Brigitte. Prix franco 60 c.
- VII. — *La dévotion des XV samedis*, 278 p., prix franco 1 franc.
- VIII. — *Le Directoire du Rosaire*, 170 pages, prix franco 70 centimes.
- IX. — *Etude sur l'indulgence TOTIES QUOTIES de la fête du Rosaire*, 36 p., pr. franco 50 c.
- X. — *Etude et documents sur l'Association du Rosaire vivant*, 48 p., prix franco 50 c.

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

Démonstration nouvelle

TIRÉE DES DERNIÈRES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ

par **AUGUSTE-NICOLAS**

Quatrième édition. — Prix: 6 fr.

LE DANGER SOCIAL

ou deux années de socialisme

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

par l'abbé **WINTERER**

député au Reichstag

VIENT DE PARAÎTRE

Prix: 2 francs.

LE PRÊTRE

Par saint **Alphonse de Liguori**

TOME PREMIER

SELVA

recueil de matériaux pour retraites ecclésiastiques pouvant servir aux prêtres pour leurs lectures spirituelles.

Un beau volume in-12, caractères elzéviens. **Prix: 2 fr. 50.**